

La Lande de Pucy
181, rue Marie Curie
50380 Saint-Pair-sur-Mer
02.33.50.03.91
contact@rois-vaupres.auction

ROIS & VAUPRES
ENCHÈRES

171, rue René Chatel
14500 Vire
02.31.68.17.19
contactvire@rois-vaupres.auction

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

des ventes volontaires mobilières aux enchères publiques

Applicables à compter du 28 juillet 2026

1. Catalogue de vente

Les lots sont proposés à la vente volontaire par ROIS & VAUPRES ENCHÈRES.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, les indications figurant au catalogue engagent la responsabilité de la maison de ventes et, le cas échéant, de ses experts. Les attributions sont établies en fonction des connaissances scientifiques, artistiques et techniques disponibles à la date de la vente. Elles demeurent toutefois susceptibles d'être rectifiées jusqu'au moment de la présentation du lot. Toute modification est alors annoncée publiquement avant l'adjudication et consignée au procès-verbal de la vente.

Les acquéreurs sont invités à examiner personnellement les biens proposés avant la vente et à solliciter, le cas échéant, toute information complémentaire auprès de la maison de ventes concernant leur état, leurs caractéristiques ou leur authenticité.

Les descriptions figurant au catalogue, les rapports de condition (« condition reports »), les photographies ainsi que les informations communiquées oralement avant ou pendant la vente traduisent l'appréciation de la maison de ventes sur les biens proposés. Elles sont fournies à titre informatif et ne sauraient constituer la preuve d'un fait.

Les indications relatives à l'état d'un lot, notamment l'existence d'une restauration, d'un accident, d'un manque, d'une usure, d'une modification ou de tout autre défaut apparent, sont communiquées afin de faciliter l'appréciation du bien par les acquéreurs. Elles ne dispensent en aucun cas les enchérisseurs de procéder à leur propre examen et demeurent soumises à leur appréciation personnelle.

L'absence de mention d'une restauration, d'un accident, d'un manque, d'une réparation ou de toute autre altération n'implique pas qu'un lot soit exempt de défauts, d'usure ou de restaurations. De même, la mention d'un défaut particulier n'exclut pas l'existence d'autres imperfections, visibles ou non.

Les dimensions, poids, contenus, provenances, signatures, dates, numérotations, références, titres ou toute autre indication figurant au catalogue sont donnés à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de ROIS & VAUPRES ENCHÈRES, sous réserve des garanties légales applicables.

Les estimations sont fournies à titre purement indicatif. Elles ne constituent ni une garantie de prix ni une promesse de vente et ne sauraient laisser présumer que le lot sera adjugé au montant estimé ou dans la fourchette d'estimation annoncée.

Lorsque des estimations sont exprimées dans plusieurs devises, les conversions sont fournies à titre indicatif. Il appartient à chaque acquéreur de vérifier auprès de son établissement bancaire le taux de change effectivement applicable lors du règlement.

2. Déroulement de la vente

Le commissaire-priseur dirige les enchères de manière discrétionnaire, dans le respect des dispositions légales et des usages de la profession.

À ce titre, il se réserve notamment le droit de :

- refuser toute enchère ;
- fixer et adapter les paliers d'enchères ;
- modifier l'ordre de présentation des lots ;
- retirer un ou plusieurs lots de la vente ;
- réunir ou séparer des lots ;
- désigner l'adjudicataire en cas de contestation ;
- poursuivre, suspendre ou annuler la vente ;
- remettre un lot en vente en cas d'incident ou de contestation.

Sous réserve de l'existence d'un prix de réserve, l'adjudicataire est le dernier enchérisseur ayant porté l'enchère la plus élevée.

L'adjudication est matérialisée par le coup de marteau et le prononcé du mot « Adjugé » ou de toute formule équivalente. Elle emporte immédiatement formation du contrat de vente entre le vendeur et l'adjudicataire.

2.1 Réunion de lots

ROIS & VAUPRES ENCHÈRES se réserve la faculté de réunir plusieurs lots initialement décrits séparément au catalogue afin de les proposer en un lot unique (faculté de réunion).

Dans cette hypothèse, les lots concernés sont tout d'abord adjugés à titre provisoire de manière individuelle, puis immédiatement remis en vente sous la forme d'un lot global.

La mise à prix du lot ainsi constitué est égale au montant cumulé des adjudications provisoires, augmenté d'un palier d'enchère.

L'adjudication du lot global ne devient définitive qu'en cas d'enchère supérieure. À défaut, les adjudications provisoires des lots individuels deviennent immédiatement définitives.

2.2 Droit de préemption de l'Etat français

L'Etat français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues. L'exercice de ce droit intervient immédiatement après l'adjudication, le représentant de l'Etat manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.

2.3 Paiement et transfert des risques

En sus du prix d'adjudication, l'acquéreur est tenu d'acquitter, pour chaque lot, les frais acheteurs et taxes applicables indiqués dans les conditions particulières de la vente.

Le règlement est exigible au comptant et porte sur l'intégralité du prix d'adjudication, des frais et des taxes.

ROIS & VAUPRES ENCHÈRES est autorisée à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les informations communiquées par l'adjudicataire. Celui-ci est seul responsable de l'exactitude des renseignements fournis et s'engage à transmettre toute information ou justificatif demandé.

Dès l'adjudication :

- l'acquéreur devient propriétaire du lot ;
- le lot est placé sous son entière responsabilité ;
- il lui appartient de souscrire toute assurance qu'il jugera utile dès l'adjudication ;
- ROIS & VAUPRES ENCHÈRES ne pourra être tenue responsable en cas de perte, de vol ou de détérioration du lot postérieurement à l'adjudication.

La délivrance du lot n'interviendra qu'après règlement intégral du prix d'adjudication, des frais et des taxes, soit à l'acquéreur, soit à la personne qu'il aura expressément désignée.

2.4 Défaut de paiement

À défaut de règlement dans les délais impartis et après mise en demeure restée sans effet, ROIS & VAUPRES ENCHÈRES pourra, à son entière discrétion :

- poursuivre judiciairement l'adjudicataire en paiement ;
- remettre le bien en vente sur folle enchère conformément aux dispositions légales applicables ;
- prononcer la résolution de plein droit de la vente ;

sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre.

ROIS & VAUPRES ENCHÈRES pourra également réclamer à l'adjudicataire défaillant :

- les intérêts calculés au taux légal majoré de cinq points ;
- les frais de garde, de stockage et de magasinage ;
- le remboursement de l'ensemble des frais engagés en raison de sa défaillance ;
- la différence éventuelle entre le prix d'adjudication initial et celui obtenu lors de la revente sur folle enchère si ce dernier est inférieur, augmentée de tous les frais occasionnés par cette nouvelle vente.

ROIS & VAUPRES ENCHÈRES pourra procéder à la compensation de toute somme due avec les créances qu'elle détiendrait sur l'adjudicataire défaillant.

Elle se réserve également le droit de refuser à ce dernier l'accès à ses ventes futures.

Conformément aux dispositions de l'article L.321-17 du Code de commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prisées et des ventes volontaires ou judiciaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de la prisée ou de l'adjudication.

2.5 Retrait des lots – Frais de stockage

Les lots doivent être retirés dans un délai de quinze (15) jours calendaires à compter de la vente, samedis, dimanches et jours fériés compris.

À l'expiration de ce délai, ou sans accord préalable avec la maison de ventes, des frais de stockage et de magasinage seront facturés au propriétaire du lot, qu'il s'agisse d'un acquéreur ou d'un déposant.

Nature du lot	Frais HT*
Mobilier	15 €
Bijoux	3 €
Objets divers de moins de 1 m	7 €
Objets divers de plus de 1 m	10 €

Tableaux de moins de 1 m	7 €
Tableaux de plus de 1 m	10 €

***Ces frais sont dus par lot et par semaine entamée**

3. Incident de vente

Le plus offrant et dernier enchérisseur est déclaré adjudicataire, sous réserve de l'existence éventuelle d'un prix de réserve.

En cas de contestation au moment de l'adjudication, notamment lorsqu'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère identique, que ce soit verbalement, par signe, par téléphone ou par l'intermédiaire d'une plateforme d'enchères en ligne, et revendiquent simultanément le bénéfice de l'adjudication, le commissaire-priseur pourra, à sa seule appréciation, remettre immédiatement le lot en vente au montant de l'enchère litigieuse. L'ensemble des enchérisseurs sera alors admis à participer à cette nouvelle mise en vente.

4. Conditions de règlement

4.1 Acheteurs résidant en France

La vente est réalisée au comptant et en euros (€).

Le prix d'adjudication est augmenté des frais acheteurs applicables, toutes taxes comprises, dont le taux est précisé pour chaque vente. Sauf conditions particulières, les frais applicables aux ventes volontaires sont compris entre **22,80 % et 25 % TTC**, quelle que soit la nature des lots.

Les frais spécifiques en sus liés aux plateformes d'enchères en ligne demeurent à la charge de l'acquéreur.

Le règlement peut être effectué :

- en espèces, dans les limites fixées par les articles L.112-6 et suivants du Code monétaire et financier :
 - jusqu'à 1 000 € pour les résidents fiscaux français ;
 - jusqu'à 15 000 € pour les particuliers dont le domicile fiscal est situé hors de France, sur présentation d'un passeport en cours de validité ;
- par virement bancaire ;
- par chèque bancaire ;
- par carte bancaire (hors American Express)
- par lien 3DS sécurisé généré par la maison de ventes

En cas de règlement par chèque, seule son inscription effective au crédit du compte bancaire de ROIS & VAUPRES ENCHÈRES vaut paiement.

Conformément à l'article L.321-14 du Code de commerce, aucun lot ne pourra être délivré avant l'encaissement intégral du prix d'adjudication, des frais et des taxes, ou avant la constitution de garanties jugées suffisantes par la maison de ventes.

Les acquéreurs assujettis à la TVA établis dans un autre État membre de l'Union européenne devront communiquer leur numéro d'identification intracommunautaire et justifier de l'expédition du bien hors de France afin de bénéficier du régime fiscal applicable.

Les acquéreurs établis hors de l'Union européenne devront signaler leur intention d'exporter le bien au moment de la vente et disposeront d'un délai de trente (30) jours pour produire les justificatifs nécessaires.

ROIS & VAUPRES ENCHÈRES ne pourra être tenue responsable des conséquences fiscales ou juridiques résultant d'informations inexactes ou incomplètes fournies par l'acquéreur.

4.2 Acheteurs résidant hors de France métropolitaine

Les acquéreurs domiciliés hors de France métropolitaine devront procéder au règlement de leurs achats par virement bancaire international (SWIFT) préalablement à toute délivrance des lots.

En cas de paiement par chèque non certifié, les lots ne seront remis qu'après encaissement effectif des fonds.

ROIS & VAUPRES ENCHÈRES pourra demander la présentation de deux pièces d'identité en cours de validité.

Pour les acquisitions importantes, il est recommandé aux enchérisseurs de solliciter auprès de leur établissement bancaire une lettre de crédit ou toute autre garantie bancaire appropriée.

4.3 Exportation

Certains objets sont soumis à la délivrance d'autorisations administratives spéciales pour l'exportation hors de France délivrées par certains Ministères (Culture, Environnement...). Le fait qu'une autorisation d'exportation tarde à être délivrée ou soit refusée ne peut donner lieu à aucune exonération du paiement de l'objet acheté lors de la vente.

5. Ordres d'achat

ROIS & VAUPRES ENCHÈRES exécute gratuitement les ordres d'achat qui lui sont confiés par les personnes ne pouvant assister à la vente.

Les ordres d'achat doivent être adressés par écrit avant la vente et être accompagnés :

- d'une copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- d'un relevé d'identité bancaire ou, le cas échéant, de toute garantie demandée par la maison de ventes.

Toute enchère portée pour le compte d'un client et confirmée emporte acceptation sans réserve de la description du lot, de son état, de son prix d'adjudication ainsi que des présentes Conditions Générales de Ventes.

Les ordres d'achat constituent un service rendu gracieusement aux enchérisseurs. ROIS & VAUPRES ENCHÈRES s'efforce de les exécuter avec le plus grand soin mais ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas d'erreur, d'omission, de défaillance technique, de transmission incomplète ou de tout autre événement indépendant de sa volonté.

Lorsque plusieurs ordres d'achat sont enregistrés pour un même montant, priorité est donnée à celui reçu en premier.

6. Enchères par téléphone

Les enchères par téléphone sont proposées uniquement pour les lots dont l'estimation basse est supérieure à **200 €**. Toute demande doit parvenir à ROIS & VAUPRES ENCHÈRES au plus tard vingt-quatre (24) heures avant le début de la vente et être accompagnée :

- d'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- d'un relevé d'identité bancaire ou de toute garantie demandée.

ROIS & VAUPRES ENCHÈRES ne saurait être tenue responsable d'un incident technique, d'une mauvaise qualité de communication ou de l'impossibilité de joindre l'enchérisseur.

La maison de ventes se réserve le droit de refuser une demande d'enchère téléphonique notamment lorsque :

- l'identité ou la solvabilité du demandeur n'ont pu être vérifiées ;
- les caractéristiques du lot ont été modifiées et le demandeur n'a pu être informé avant la vente ;
- le nombre de demandes excède les capacités matérielles d'organisation de la vente.

7. Enchères directes et enchères automatiques via les services LIVE et Chrono du site Interencheres.com

Enchère directe. Si vous souhaitez enchérir en ligne (LIVE ou Chrono ; en direct ou par enchères automatiques) pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (vos coordonnées bancaires ne nous sont pas communiquées en clair). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com communique à ROIS & VAUPRES ENCHERES tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. ROIS & VAUPRES ENCHERES se réserve le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

Enchère automatique. ROIS & VAUPRES ENCHERES n'a pas connaissance du montant maximum de vos enchères automatiques via www.interencheres.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée.

L'exécution de l'enchère automatique s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 1€ ; de 20€ à 199€ : 10€ ; de 200€ à 499€ : 20€ ; de 500€ à 999€ : 50€ ; de 1 000€ à 4 999€ : 100€ ; de 5 000€ à 9 999€ : 200€ ; de 10 000€ à 19 999€ : 500€ ; de 20 000€ à 49 999€ : 1 000€ ; de 50 000€ à 99 999€ : 2 000€ ; 100 000€ et plus : 5 000€.

Paiement. Dans le cadre des ventes LIVE, si vous êtes adjudicataire en ligne via une enchère portée en direct ou par le biais d'un ordre d'achat secret, vous autorisez ROIS & VAUPRES ENCHERES, si elle le souhaite, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris des frais habituels à la charge de l'acheteur pour un montant pouvant aller jusqu'à 1 200 euros. Au-delà de ce montant, vous recevrez un lien de paiement 3DS par e-mail. Dans le cadre du service Chrono, vous recevrez un lien de paiement 3DS par e-mail pour régler ou solder votre bordereau dans la limite de 10 000 euros.

Frais de services de la plateforme www.interencheres.com (en sus des frais acheteur)

- Pour les ventes volontaires, des catégories "Art, Décoration & Collection" et "Biens d'équipement" : 1,5% HT du prix d'adjudication (soit +1,8% TTC).
- Pour les ventes volontaires de véhicules, majoration de 60€ HT par véhicule (soit +€ TTC par véhicule).
- Pour les ventes caritatives, pas de frais de services

ROIS & VAUPRES ENCHERES ne peut garantir l'efficacité de ces modes d'enchères et ne peut être tenu pour responsables d'un problème de connexion au service, pour quelque raison que ce soit.

En cas d'enchère LIVE simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

La traduction de la description des biens mis en vente via www.interencheres.com est réalisée de façon automatique à titre purement indicatif. Elle ne saurait engager la responsabilité de ROIS & VAUPRES ENCHERES. Seule la version originale de la description d'un bien présenté en vente fera foi.

L'utilisateur doit s'assurer qu'il dispose des outils techniques adaptés à l'utilisation des services et, au minimum, des recommandations techniques suivantes permettant d'optimiser l'accès aux services : dernière version des navigateurs existants sur le marché, une connexion Internet haut débit.

Il est responsable, à ses frais exclusifs, de l'acquisition, la mise en place, la maintenance et la connexion des différents éléments de la configuration et des moyens de télécommunication nécessaires à l'accès au site et aux services.

L'utilisateur s'engage à utiliser le site dans le respect des Conditions Générales d'Utilisation et de la loi applicable et à adopter un comportement loyal vis-à-vis de ROIS & VAUPRES ENCHERES.

L'utilisateur s'engage à fournir des informations personnelles exactes dans les formulaires qu'il communique à ROIS & VAUPRES ENCHERES.

Ce dernier ne peut en aucun cas être tenu responsable en cas d'incidents liés à des informations mal renseignées de sa part.

L'utilisateur garantit qu'aucun élément qu'il transmet ne porte atteinte aux droits de tiers, ni n'est contraire à la loi et aux règlements en vigueur.

A défaut, ROIS & VAUPRES ENCHERES se réserve le droit d'exercer toute action appropriée, y compris en retirant le contenu interdit, suspendant ou refusant les enchères de l'utilisateur concerné ou en exerçant toute action, y compris judiciaire.

Responsabilité de l'opérateur de ventes. ROIS & VAUPRES ENCHERES s'efforce, dans la mesure du possible et dans le cadre de son obligation de moyens relative au fonctionnement du site, de le maintenir accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Néanmoins, l'accès au site peut être modifié, suspendu ou interrompu de manière temporaire ou permanente, en raison d'opérations techniques de maintenance, de migration ou de mises à jour, en raison de pannes ou de contraintes liées au fonctionnement d'Internet sans que ces opérations n'ouvrent droit à une quelconque indemnité.

ROIS & VAUPRES ENCHERES s'engage à limiter, au maximum de leurs moyens, ce type d'interruption.

ROIS & VAUPRES ENCHERES, ses dirigeants, employés ou mandataires, ne sauraient être tenus responsables des dommages indirects, des pertes commerciales, d'un manque à gagner ou d'une atteinte à l'image de marque résultant de l'utilisation des services.

Les réseaux sur lesquels circulent les contenus présentent des caractéristiques et capacités diverses et sont susceptibles d'être saturés à certaines heures de la journée, ce qui est de nature à affecter leur délai de téléchargement ainsi que leur accessibilité.

ROIS & VAUPRES ENCHERES ne saurait voir sa responsabilité engagée en raison d'un dysfonctionnement ou d'une impossibilité d'accès aux services imputable au fournisseur d'accès de l'utilisateur, à un encombrement du réseau internet, à un matériel inadapté à une opération de maintenance ou de mise à jour des services ou à toute autre circonstance étrangère à ROIS & VAUPRES ENCHERES.

8. Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (TEMIS)

ROIS & VAUPRES ENCHERES est abonné au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Tout bordereau d'adjudication resté impayé dans les 15 jours suivant la date de vente auprès de ROIS & VAUPRES ENCHERES ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS.

8.1. Finalité et base légale du Fichier TEMIS

Le Fichier TEMIS recense les incidents de paiement des bordereaux d'adjudication (retards et défauts de paiement), quel que soit le mode de participation des enchérisseurs (présentiel ou à distance) et peut être consulté par toutes les structures de ventes aux enchères opérant en France et abonnées au service.

L'enchérisseur est informé qu'à défaut de régularisation de son bordereau d'adjudication dans le délai mentionné sur le bordereau, une procédure d'inscription audit fichier pourra être engagée par ROIS & VAUPRES ENCHERES.

La mise en œuvre du Fichier TEMIS et son utilisation par ROIS & VAUPRES ENCHERES est nécessaire aux fins de l'intérêt légitime des abonnés au Service TEMIS de prévenir les impayés et sécuriser ainsi les ventes aux enchères.

8.2. Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires)

Le Fichier TEMIS peut être consulté par toute structure de vente abonnée (professionnels et sociétés habilitées à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II "Des ventes aux enchères" du Livre III du Code de commerce (ci-après les « Professionnels Abonnés »), souhaitant se prémunir contre les impayés et sécuriser ainsi la participation aux ventes aux enchères qu'ils organisent. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ».

8.3. Conséquence d'une inscription au Fichier TEMIS

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au fichier TEMIS, ROIS & VAUPRES ENCHERES pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation des enchérisseurs aux ventes aux enchères pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre. L'inscription au fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des professionnels abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

8.4. Durée d'inscription

Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudications restés impayés auprès des Professionnels Abonnés au Fichier TEMIS, par leurs montants cumulés et par leur régularisation ou non. La durée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'Enchérisseur régularise l'ensemble des Incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'enchérisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS.

L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'enchérisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription, et de 36 mois lorsque l'enchérisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions.

8.5. Responsabilités

Pour l'application de la législation en matière de protection des données personnelles, CPM et ROIS & VAUPRES ENCHERES ont tous deux la qualité de responsable de traitement.

CPM est responsable de la mise en œuvre du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la collecte de données auprès des abonnés, la mutualisation et la diffusion des données à caractère personnel qui y sont recensées, ainsi que la sécurité du système d'information hébergeant le Fichier TEMIS.

ROIS & VAUPRES ENCHERES, en tant qu'abonné, est responsable de son utilisation du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la communication des données à caractère personnel relatives aux adjudicataires à CPM en vue de l'inscription au Fichier TEMIS, la vérification de l'exactitude et la mise à jour des données, la consultation, ainsi que la réutilisation des informations du Fichier TEMIS.

8.6. Droits des personnes

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier ou contester leur inscription peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

- Pour les inscriptions réalisées par ROIS & VAUPRES ENCHERES au 181 Rue Marie Curie, 50380 Saint-Pair-Sur-Mer

- Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, ou par e-mail contact@temis.auction.

Toute demande tendant à l'exercice des droits d'effacement, de limitation, d'opposition dont dispose l'Enchérisseur en application de la législation en matière de protection des données personnelles, ainsi que toute autre contestation d'une inscription doit être adressée au Professionnel à l'origine de l'inscription qui effectuera une demande de mise à jour auprès de CPM. En cas de difficultés, l'enchérisseur a la faculté de saisir CPM en apportant toute précision et tout document justificatif afin que CPM puisse instruire sa réclamation. Page 5 sur 9 L'enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS.

Pour en savoir plus concernant le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter la politique de confidentialité de CPM accessible sur www.temis.auction.

8.7. Coordonnées de l'Enchérisseur

Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer ROIS & VAUPRES ENCHERES de tout changement concernant ses coordonnées de contact.

9. Conditions de retrait, d'expédition et de livraison des lots

Les acquéreurs sont invités à retirer leurs lots dans les meilleurs délais suivant la vente, après règlement intégral du bordereau d'adjudication.

Lorsque les ventes se déroulent dans les salles de **Saint-Pair-sur-Mer** ou de **Vire**, ROIS & VAUPRES ENCHÈRES n'assure pas directement l'emballage, l'expédition ou le transport des biens adjugés.

À la demande de l'acquéreur, la société de ventes peut communiquer les coordonnées de prestataires spécialisés, sélectionnés pour leur expérience dans le transport d'œuvres d'art, d'objets de collection et de mobilier.

Le choix du transporteur appartient exclusivement à l'acquéreur, qui contracte directement avec celui-ci. Les prestations d'emballage, de manutention, de transport, de livraison et d'assurance sont réalisées sous la seule responsabilité du prestataire choisi.

ROIS & VAUPRES ENCHÈRES ne pourra être tenue responsable des dommages, pertes, retards, erreurs de livraison ou de toute autre difficulté pouvant survenir lors de l'emballage, du transport ou de la livraison des biens.

9.1 Prestataires recommandés

Les coordonnées des transporteurs partenaires sont communiquées à titre purement indicatif.

Les acquéreurs peuvent naturellement faire appel au transporteur de leur choix.

Sur simple demande, un ou plusieurs devis pourront être sollicités auprès des transporteurs référencés par ROIS & VAUPRES ENCHÈRES.

Ces prestataires organisent régulièrement des enlèvements dans les salles de Saint-Pair-sur-Mer et de Vire afin de faciliter l'expédition des lots.

9.2 Retrait des lots à Paris

ROIS & VAUPRES ENCHÈRES propose, sur demande préalable, un service de dépôt de lots à Paris, rue Saint-Georges (9^e arrondissement).

Ce service est organisé en fonction d'un calendrier défini par la maison de ventes, généralement à raison d'une rotation mensuelle.

Les frais, de 20 € pour ce service, comprennent notamment l'emballage, la manutention, le transport, le gardiennage ainsi que l'assurance pendant le transport.

L'acquéreur est informé de la prochaine date de dépôt sur demande et des modalités pratiques lors de l'envoi d'un mail lorsque le dépôt est effectif.

La Maison de vente se réserve le droit de refuser le transport de certains objets à Paris lorsque ceux-ci sont trop volumineux et/ou fragiles.

9.3 Ventes délocalisées

Lorsque les lots sont vendus dans un lieu autre que les salles de Saint-Pair-sur-Mer ou de Vire (vente sur place, succession, vente délocalisée, autre lieu de stockage, lot vendu sur désignation), les modalités de retrait sont précisées dans le catalogue, les annonces de vente et/ou sur les plateformes d'enchères.

Les acquéreurs sont tenus de respecter les dates, horaires et lieux de retrait communiqués.

À défaut, ROIS & VAUPRES ENCHÈRES ne pourra être tenue responsable de l'impossibilité de délivrer les lots ni des frais éventuellement engagés du fait d'un retrait tardif.

Les modalités pratiques de retrait (adresse, interlocuteur, horaires et délais) sont rappelées par mail lors de l'envoi du bordereau d'adjudication après la vente.